

## LIEU DE LA MANIFESTATION

**Direction territoriale Méditerranée** (DTERMed)  
**Amphi des 13-Vents** Pôle d'activités d'Aix-en-Provence  
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

### ■ Modalités d'inscription

[francine.charton@cerema.fr](mailto:francine.charton@cerema.fr) - Tel : 04 42 24 71 96

### ■ Renseignements techniques

[pascal.belin@cerema.fr](mailto:pascal.belin@cerema.fr) - Tel : 04 42 24 77 76

## INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : **11 juin 2014**

**Inscriptions en ligne**<sup>(1)</sup>, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=48489&lang=fr>

## VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

### PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

#### ■ Au départ d'Aix-en-Provence :

Les lignes 4, 14, 15 et 20 au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt situé à 100 m de la DTERMed du Cerema (ex CETE).

Consulter le site internet : <http://www.aixenbus.fr/>

#### ■ Au départ de la gare routière de Marseille, trois possibilités (réseau CARTREIZE) :

- Le car n°53 qui passe par la RN8.

Arrêt au «pôle d'activités» situé à 100 m de la DTERMed du Cerema (ex CETE)

- Le car n°51 qui passe par la RN8.

- Le car n°50 direct par autoroute.

Pour les cars n°50 et n°51 : terminus à la gare routière d'Aix - puis prendre le bus n°15 du réseau Aix-en-bus, arrêt «pôle d'activités» situé à 100 m de la DTERMed du Cerema (ex CETE).

Consulter le site internet : <http://www.lepilote.com/>

#### ■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence ou de l'aéroport Marseille-Provence (réseau CARTREIZE) :

Le car n°40 dessert le pôle d'activités - Arrêt situé à 100 m de la DTERMed du Cerema (ex CETE).

**Attention!** L'arrêt au pôle d'activités est facultatif. Il faut le demander au chauffeur dès la montée dans le bus.

Plus de renseignements sur : [http://www.lepilote.com/ftp/FR\\_documents/FH%2040%20edi%2011-12%20-%20V1%20Nveau%20visuel.pdf](http://www.lepilote.com/ftp/FR_documents/FH%2040%20edi%2011-12%20-%20V1%20Nveau%20visuel.pdf)

**Pour un départ du pôle d'activités, il faut signaler sa présence 2h avant le départ en téléphonant au numéro vert : 04 42 93 59 13.**

### EN VOITURE

#### ■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

#### ■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

#### ■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

#### ■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

#### ■ Pour en savoir plus :

Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

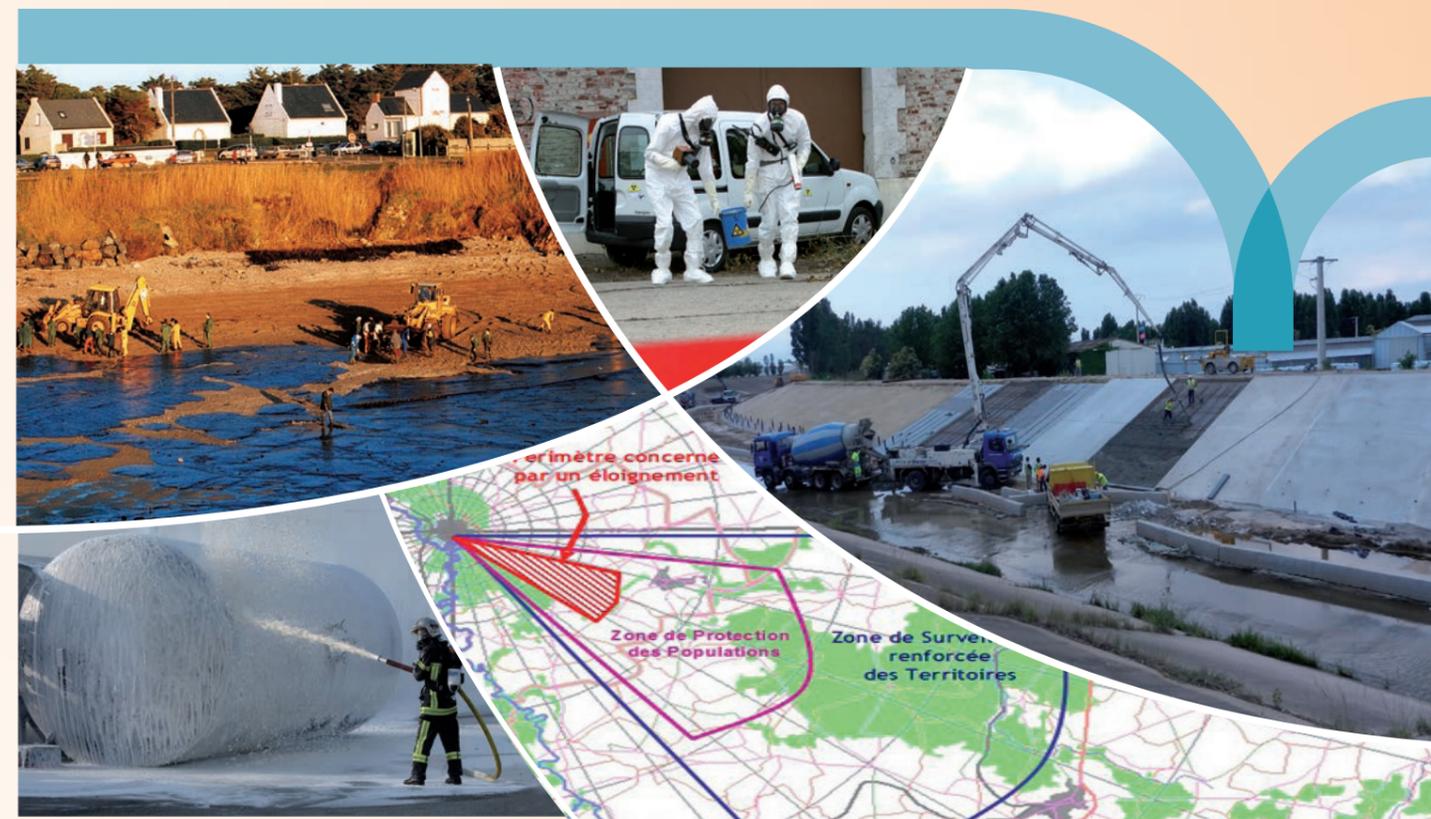
Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

Informations générales : [http://www.cete-mediterranee.fr/fr/rubrique.php?id\\_rubrique=100](http://www.cete-mediterranee.fr/fr/rubrique.php?id_rubrique=100)



Direction territoriale Méditerranée

# L'expertise pour l'ingénierie de crise



Réalisation graphique: Service communication de la Direction territoriale Méditerranée / crédits photos : Cerema, Joachim Bertrand et UIISC- mai 2014

**Jeudi 19 juin 2014**

Amphi des 13-Vents  
Aix-en-Provence

Journée technique en partenariat avec le SDSIE (Service de Défense, de Sécurité et d'Intelligence Économique) du MEDDE et METL et sous l'égide de la CoTITA, organisée par la direction territoriale Méditerranée

<sup>(1)</sup> Nous attirons votre attention sur le fait que **les inscriptions s'effectuent en ligne uniquement** et que la participation au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€/personne libellé à l'ordre de la NAGRAM à l'attention du Service Communication (adresse de la DTERMed ci-dessus).

## Contexte

La fonction de direction des opérations de secours est une responsabilité des maires et des préfets de département. Ils ont besoin de pouvoir s'appuyer sur des multiples ressources techniques, parfois très pointues, pour faire face aux situations de crise auxquelles ils peuvent être confrontés.

Selon les cas, les capacités d'expertise se trouvent à différents niveaux, du local au national, et interviennent à tout moment et parfois à distance.

Au-delà de sa mobilisation « à chaud » lors de la gestion d'un événement, l'expertise a aussi un rôle important à jouer lors des phases de préparation.

## Objectifs

L'objectif de la journée est :

- ➔ de présenter des exemples de contributions de l'expertise pour l'ingénierie de crise
- ➔ d'offrir un espace d'échange et de réflexion entre les bénéficiaires de l'expertise et les organismes contributeurs (RST, EP, associations ...)
- ➔ d'identifier des pistes de progrès

## Public

Cette journée s'adresse à tous les acteurs de la gestion des risques : services de l'État, collectivités territoriales, organismes du réseau scientifique et technique, associations...



## Programme

<b>9h00</b>	<b>Accueil des participants</b>
<b>9h30</b>	Ouverture de la journée Florence HILAIRE, direction territoriale Méditerranée du Cerema
<b>10h00</b>	<b>L'organisation de l'expertise pour les situations d'urgence</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Démarche de professionnalisation de la planification et de la gestion de crise Denis Fourmeau, Service de Défense, de Sécurité et d'Intelligence Économique SDSIE</li><li>• L'expertise chez les Sapeurs-Pompiers Christophe Ratinaud, École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers ENSOSP</li><li>• Le conseil à distance pour le risque technologique, la cellule d'appui aux situations d'urgence -CASU Jean-Martin Vincent, Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques INERIS</li></ul>
<b>11h15</b>	<b>Pause</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'organisation de l'appui pour la lutte contre une pollution accidentelle des eaux Xavier Kremer, Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux Cedre</li><li>• L'information géographique, de l'organisation quotidienne de données à l'utilisation opérationnelle Nicolas Crossonneau, DREAL Rhône-Alpes et Sylvain Charaud, direction territoriale Méditerranée du Cerema</li><li>• L'utilisation des médias sociaux en gestion de crise, exemple d'une mobilisation et d'une expertise citoyenne Gilles Martin, Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnel Virtuel VISOV</li></ul>
<b>13h00</b>	<i>Repas en commun au restaurant administratif du Cerema (sur inscription)</i>
<b>14h15</b>	<b>L'expertise au quotidien pour préparer la gestion de crise</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• De la gestion de l'urgence à l'anticipation, l'exemple de l'intervention sur les ouvrages d'art pour le Conseil Régional de la Réunion Dominique Batista, direction territoriale Méditerranée du Cerema</li><li>• L'ingénierie des risques au sein d'une intercommunalité, exemple d'actions Isabelle Bérard, Communauté d'agglomération du pays d'Aix-en-Provence</li><li>• L'aide à la planification, la préparation du volet déplacements d'une stratégie d'évacuation Frédéric Murard, direction territoriale Centre-Est du Cerema</li><li>• Préparer les acteurs des territoires à faire face à des situations de crise François Giannoccaro, Institut des Risques Majeurs de Grenoble IRMa</li></ul>
<b>16h45</b>	<b>Conclusion et synthèse de la journée</b> Jean-Louis Olié, Service de Défense, de Sécurité et d'Intelligence Économique SDSIE
<b>17h00</b>	Fin de la journée

# PLAN D'ACCÈS

